



Research Paper

Extraction Minière Et Sécurité Alimentaire Dans La Sous-Préfecture De Hiré

N'GUESSAN Kacou François

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Résumé

Pays essentiellement agricole depuis l'accession à son indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire va diversifier à partir de 1980 ses produits d'exportation suite à la crise socio-économique due à la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial (Binôme café-cacao). Sur 9 permis d'exploitation en cours en d'exécution dans le pays, 2 sont dans la sous-préfecture de Hiré soit 33% du potentiel aurifère national (DGMI, 2 014).

La présente étude a pour objectif principal d'examiner le lien tangible entre activités minières et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Hiré.

Au plan méthodologique, une approche mixte a été adoptée en occurrence, une enquête documentaire et une recherche de terrain auprès de 130 ménages dans 7 localités riveraines autour de la mine dont la ville de Hiré, 3 villages et 3 campements.

Les résultats ont permis de montrer effectivement les impacts de l'exploitation minière sur la sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Hiré. Cette exploitation influence bien la qualité et la quantité de la production vivrière marchande. Au-delà, elle engendre certaines pratiques qui provoquent une perte des surfaces cultivées et évidemment agit sur la sécurité alimentaire.

Mots clés : Extraction minière, sécurité alimentaire, sous-préfecture de Hiré, Côte d'Ivoire

Abstract

An essentially agricultural country since its independence in 1960, Ivory Coast will diversify its export products from 1980 following the fall in the prices of export raw materials on the world market (coffee-cocoa pair). Out of 9 operating permits currently being implemented in the country, 2 are in the Hiré sub-prefecture, i.e. 33% of the national gold potential (DGMI, 2014).

The main objective of this study is to examine the tangible link between mining activities and food security in the sub-prefecture of Hire.

Methodologically, a mixed approach was adopted in this case, a documentary survey and field research with 130 households in 7 localities surrounding the mine including the town of Hire, 3 villages and 3 camps.

The results made it possible to effectively show the impacts of mining on food security in the Hire Sub-prefecture. This exploitation clearly influences the quality and quantity of market food production. Beyond that, it generates certain practices which cause a loss of cultivated areas and obviously acts on the food security of the Hire Sub-prefecture

Key words : Exploitation of mineral, food safety, sub-prefecture, Ivory Coast

Received 19 Jan., 2025; Revised 31 Jan., 2025; Accepted 03 Feb., 2025 © The author(s) 2025.

Published with open access at www.questjournals.org

I. Introduction

La sous-préfecture de Hiré est située dans la région du Lôh-Djiboua au centre-sud de la Côte d'Ivoire avec une population estimée à 78 139 habitants (RGPH, 2021). Elle a été depuis longtemps considérée comme la principale zone de production de légumes au plan national ainsi que la plus importante sous-préfecture dans le domaine du cacao et des cultures vivrières au sein du département de Divo (MINAGRI, 2009). Elle connaît suite au développement des activités d'exploitation minière, une baisse drastique des productions agricoles, principal moyen économique des populations et la hausse des prix des denrées alimentaires de bases (riz...). Les mines industrielles ainsi que les mines artisanales mettent en péril la sécurité alimentaire des populations et leur milieu naturel à travers l'utilisation de grandes parcelles de terre et le rejet de produits chimiques nocifs. Cette situation préoccupante va pousser les autorités ivoiriennes à entreprendre des actions visant à réduire de façon significative les dégâts de cette activité à travers les codes miniers et pétroliers (N.K.KOUADIO, 2016, P.296).

Malgré les efforts consentis par le politique ivoirien, cette situation de sécurité alimentaire demeure. Il se pose donc toujours le problème d'insécurité alimentaire induit par l'exploitation minière à Hiré. La présente étude se propose d'analyser l'impact de l'exploitation minière sur la disponibilité des denrées alimentaires. Ce problème suscite un certain nombre de questions dont la principale question est comment l'exploitation minière impacte-t-elle la sécurité alimentaire à Hiré ? Autrement dit comment l'exploitation minière est organisée dans la sous-préfecture de Hiré ? Quels sont les impacts de l'exploitation minière sur la sécurité alimentaire à Hiré ? Quelles sont les stratégies mises en place par les communautés locales pour y remédier ?

Dans notre analyse, il sera question d'abord d'identifier les types d'activités d'exploitations minières dans la sous-préfecture de Hiré, ensuite d'examiner les impacts de cette exploitation minière sur la sécurité alimentaire à Hiré et enfin de montrer les stratégies des riverains à assurer la sécurité alimentaire à Hiré.

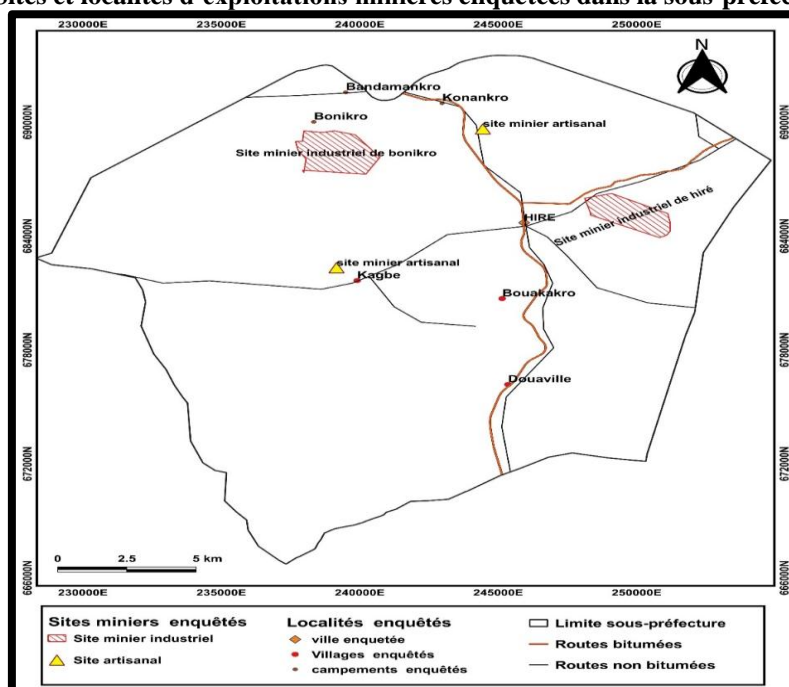
II. Matériels et méthodes

Dans le cadre de ce travail, notre étude s'est soldée par des enquêtes effectuées sur la période de Février 2021 à Mars 2022 en raison d'une semaine d'investigation chaque début du mois. Les sites d'enquêtes sont les mines d'or et les marchés de proximité dans la ville de Hiré et des localités environnantes, en occurrence, les villages de Douaville, de Kagbè, de Bouakakro et les campements de Konankro, de Bandamakro et de Bonikro compte tenu du volume de leur population et du dynamisme des activités d'exploitation minière (figure 1).

Nous avons opté pour le travail, la méthode de choix raisonnés surtout au niveau des campements qui ont été relocalisés et qui ont nous permis d'apprécier les effets engendrés par l'exploitation minière au sein des ménages. Les critères de choix de ces localités enquêtées ont été également établis grâce à la connaissance des informations recueillies sur le terrain. Au cours de nos enquêtes, nous avons effectué des entretiens semi-structurés auprès de 130 acteurs fiables notamment les chefs des villages, les ménages et les consommateurs, les centres de santé, les transporteurs et les commerçants de la sous-préfecture de Hiré. Nous avons enquêté 120 exploitants que sur les sites industriels en activité de Hiré et de Bonikro car les sites artisanaux de Kagbè et de Bouakakro sont fermés du fait surtout de la clandestinité de l'activité. Ces entretiens ont donné l'allure d'interviews et les questions ont porté essentiellement sur l'impact des activités d'exploitation minière sur les denrées alimentaires disponibles dans la sous-préfecture de Hiré.

Nos observations appuyées par des prises de vue ont porté sur l'état de dégradation des plantations, du réseau routier voire du développement des activités d'exploitations minières au détriment des terres agricoles dans la sous-préfecture de Hiré. Les cartes ont été élaborées à partir du logiciel QGIS. Nous avons utilisé le logiciel ANVI pour le traitement des images satellitaires télécharger sur Explorer. A partir des données quantitatives, nous avons réalisé des tableaux statiques et des figures. Pour faciliter cette opération, nous avons utilisé les logiciels comme SPSS, Excel 2013 et Microsoft office Word 2013.

Figure 1 : Sites et localités d'exploitations minières enquêtées dans la sous-préfecture de Hiré



Source : BNETD, 2012

Concepteur: N'GUESSAN, juin 2023

2-Resultats et discussion

2.1-Organisation des activités d'extractions minières dans la sous-préfecture de Hiré

Le secteur de l'orpaillage industriel en Côte d'Ivoire est sous l'autorité du Département des Mines et de l'énergie (DME) du ministère des Mines et des Energies, conformément aux lois suivantes : Code Minier, Loi N° 95-553 du 17 Juillet 1995; Ordonnance relative à la taxation minière du 15 Août 1996; Décret d'application, du 5 Décembre 1996. Le bureau de la DME basé à Divo pilote les activités sur tous les sites miniers de la Sous-préfecture de Hiré où se côtoient quotidiennement l'exploitation minière industrielle et artisanale.

2.1.1 -Exploitation minière industrielle

L'exploitation minière industrielle dans la sous-préfecture de Hiré est bien structurée avec des méthodes d'extractions spécifiques. Elle se pratique à ciel ouvert par la société « Allied Gold » qui dispose d'une infrastructure de stockage des stériles, d'une usine de traitement de minerai, d'un dispositif de stockage des résidus miniers y compris des dortoirs pour les employés de la mine, de la maintenance de l'usine et un groupe électrogène pour l'approvisionnement en eau et en électricité. En outre, l'exploitation d'une mine à ciel ouvert (MCO) consiste à exploiter le minerai depuis une excavation (creux) créée en surface après avoir enlevé les matériaux stériles qui le surmonte. Elle requiert généralement des engins de chantier aux gabarits imposants et peu communs aux autres secteurs de l'industrie. Ainsi, dans la Sous-préfecture de Hiré, l'exploitation aurifère industrielle par la société minière « Allied Gold » repose essentiellement sur l'utilisation d'une flotte d'engins miniers comprenant des foreuses, des pelles, des camions-bennes, des niveleuses, des chargeuses, les rom-pads ou les matériaux de concassage, des Volvo, des dumpers et des bouteurs sur pneus et sur chenilles (**photo1**).

Photo1: Méthode d'extraction minière industrielle



Source: N'GUESSAN, 2023

2.1.2-Exploitation minière artisanale

L'exploitation minière artisanale est aussi bien organisée ; on passe d'une unité d'orpailleurs professionnels avec des outils mécanisés travaillant en général pour le compte d'un acheteur d'or, à des femmes et des enfants qui lavent les refus de broyage ou cailloux aurifères concassés à la main. Une opération typique d'orpaillage consiste en un propriétaire exploitant (le mineur) et plusieurs travailleurs qui reçoivent en général un salaire journalier fixe, et/ou sont parfois nourris, auquel s'ajoute une redistribution des profits réalisés grâce à l'or sous une forme ou une autre. Les techniques d'extraction aurifère ont évolué très rapidement du fait de l'arrivée sur les sites miniers de Hiré d'un grand nombre d'orpailleurs professionnels. L'activité consistait à trouver des cailloux et les concasser à la main pour trouver de la poussière d'or, ainsi que de simples opérations de lavage à la batée. Avec le mercure et les broyeurs, il est alors possible de transformer les cailloux en une poussière qui est ensuite lavée. On classe l'extraction minière dans la Sous-préfecture de Hiré en trois groupes à savoir l'extraction minière souterraine, l'extraction minière en surface et le lavage à la batée du sable et des refus de broyage. L'extraction souterraine se fait par des professionnels dans des puits qui peuvent aller jusqu'à 25 mètres de profondeur souvent associés à des tunnels qui sont creusés à l'horizontale pouvant atteindre 300

mètres de long. Ces tunnels souvent dynamité s'écroulent régulièrement sur les usagers provoquant des décès. Ainsi, dans le village de Bouakako, trois élèves issus du village ont perdu la vie. L'extraction aurifère en surface est pratiquée à la fois par des grands et petits exploitants à travers des sables et des cailloux aurifères. Les grands ayant plus de moyens ont accès aux nouvelles installations de lavage mécanisées qui permettent de concentrer l'or dans les sables récupérés alors que les petits orpailleurs qui ne disposent pas de moyens conséquents se contentent des sites traditionnels. Quant au lavage à la batée et des refus de broyages, il s'agit de la forme la plus rudimentaire d'orpaillage et est généralement réalisé individuellement ou par des familles dirigées par des femmes, notamment des groupes vulnérables comme les veuves. Les refus de broyage proviennent des opérations minières souterraines ou de surface qui sont récupérées par ces laveuses à la batée qui les lavent pour séparer l'or, le laisser sécher et enlever les impuretés pour obtenir la poussière d'or.

Le moyen le plus simple de faire une distinction parmi les orpailleurs est d'observer la manière dont ils traitent les sables alluviaux et tout particulièrement les cailloux. Comme nous l'avons indiqué, les groupes les plus professionnels utilisent des installations de lavage mécanisées. Ces machines onéreuses dont disposent les mineurs soutenus par les acheteurs d'or qui peuvent remplacer plusieurs laveurs d'or manuels ont été introduites dans l'activité minière à Hiré vers la fin de l'année 2011 et début 2012. Et pourtant, la plus grande partie du traitement consiste à extraire l'or des cailloux sur les sites où les petits exploitants concassent en général à la main (photo 2).

Photo 2: Méthode d'extraction minière artisanale



Source: N'GUESSAN, 2022

La boue qui contient les saletés et de la poussière d'or est ensuite apportée à un acheteur d'or qui utilise le mercure pour séparer l'or des impuretés. L'amalgame de mercure et d'or qui en résulte est ensuite brûlé à ciel ouvert, en général devant la maison de l'acheteur, dans une cour ou sous un porche pour plus de précaution car l'activité est capitalistique. Toutefois, avec les employés des grands exploitants les choses se passent un peu différemment. Ils peuvent faire le broyage initial, mais le concassage plus délicat est en général sous-traité car ils utilisent pour un concassage encore plus fin de leurs cailloux des broyeurs mécaniques, qui arrivent à transformer les morceaux de roches en une fine poussière poudreuse. Après quoi, ils éliminent les impuretés par lavage de l'or à la batée dans des bassines en plastique ou des calebasses en fonction des quantités à traiter après le passage par un silt. Les particules d'or qui restent à la fin du processus sont mélangées avec du mercure qui se combine avec l'or. Cet amalgame est ensuite brûlé à ciel ouvert dans la cour pour obtenir l'or concentré. L'exploitation aurifère artisanale à Hiré a débuté avec des moyens de production très rudimentaires. Mais depuis quelques années, on constate l'utilisation de matériaux mécanisés. En effet, cette forte mécanisation de l'exploitation artisanale de l'or à Hiré permet aux exploitants d'augmenter leurs productions et de réduire le coût des activités physiques. C'est, par ailleurs, ces avantages qui ont occasionné l'innovation dans l'orpaillage à Hiré avec l'utilisation des matériaux de production motorisée.

L'activité d'orpaillage utilise plusieurs types d'intrants à savoir l'eau, le mercure, la dynamite non seulement pour l'extraction du minerai, mais aussi pour le traitement du minerai devant conduire à l'obtention de l'or. Les volumes consommés d'intrants sont évalués à 737 023m³ d'eau, celle du mercure à 6 350 990 g et à 7064 Kg de dynamites. L'eau est généralement utilisée dès l'extraction du minerai, notamment pour le

traitement et la purification de l'or. Elle sert également pour les activités de restauration et de boisson dans les sites.

La commercialisation artisanale de l'or se fait à travers un schéma bien organisé, les grands acheteurs 98% des étrangers sont en contact direct avec des petits acheteurs locaux qui achètent l'or à leur compte. Un petit acheteur est quelqu'un qui peut acheter 50 à 60 grammes d'or par semaines et est sponsorisé par des grands acheteurs qui peuvent acheter jusqu'à environ 100 grammes par jour. Notons que 80% des acheteurs pratiquent une offre de prix standard à 20 000 CFA/ gramme et le revendent à 22 000 CFA/ gramme. Contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre compte tenu du niveau élevé d'implication étrangère, la majeure partie de l'or semble être vendue à des acheteurs basés à Abidjan la capitale économique et dans certaines villes de l'intérieur du pays puis exporter pour la plupart vers les pays étrangers. En effet, avec la volonté du gouvernement ivoirien d'éradiquer cette activité avec des menaces d'emprisonnement et la saisie de biens ; l'activité minière artisanale se pratique quotidiennement dans la sous-préfecture de Hiré.

2.2 -Impacts des activités d'exploitation minière sur la sécurité alimentaires dans la sous-préfecture de Hiré

2.2.1-Des activités d'exploitations minières au détriment d'activités agricoles

La sous-préfecture de Hiré est une zone propice aux activités agricoles de rente (cacao, café) et vivrières. Le niveau de la production agricole de la sous-préfecture et de toute la région de Divo, a fait d'elle une zone de forte production agricole (K N Kouadio, 2009 P.5). Cependant avec le développement des activités minières à partir de 2008, les superficies de forêt et de terre agricole ne cessent de régresser au profit de l'exploitation minière. Sur la période 2008-2013, la superficie de forêt et des cultures estimée à 13750ha est passé à 9212ha de 2013 à 2022 soit une régression de 4538ha. La superficie occupée par les mines industrielles a connu plutôt une progression ; elle est passée de 860ha de 2008 à 2013 à 1600ha de 2013 à 2022 soit un accroissement de 740 ha. En effet, depuis 2006, avec l'ouverture de la mine d'or de Bonikro, l'activité minière s'est intensifiée au détriment de l'activité agricole. L'exploitation minière qui était inexistante en 2002 s'est accrue passant de 860 ha à 1600 ha avec l'adoption des permis d'exploitation minière en 2008 et en 2013 soit un accroissement de 54% des superficies cultivables détenues par les industriels.

2.2.2- La baisse des productions agricoles dans la sous-préfecture de Hiré

Les productions de cacao et du café avant le développement des activités minières (2001-2002) sont supérieures que celle de l'après développement des activités minières (2016-2023). La production du cacao de (2001-2002) était de 20000 t sur une superficie de 35000 ha, soit un rendement de 0,71 t/ha. La production du café sur la même période était de 2200 t sur une superficie de 3000 ha, soit 0,73 t/ha. Avec le développement des activités d'exploitation minière (2016-2023), la production du cacao est passée à 2526 t sur une superficie de 3522 ha, soit un rendement de 0,56 t/ha. Quant à la production du café, elle est passée à 600 t sur une superficie de 847,07 ha, soit un rendement de 0,70 t/ha. La baisse de la production de cacao et du café dans la sous-préfecture de Hiré s'explique par la destruction de plus en plus élevée des superficies de plantation de cacao et du café suite à l'extension des activités d'exploitation minières, surtout industrielle. En effet la mine de Bonikro à dévorer l'espace agricole des populations riveraines, estimé à 847,07 hectares. Ainsi, 150 paysans initialement propriétaires de ces terres ont été partiellement ou totalement expropriés et indemnisés. L'emprise des opérations de la mine de Hiré s'étend sur 640 hectares pour plus de 1000 exploitants expropriés entraînant des contraintes économiques importantes aux paysans. Nombreux, sont des paysans aujourd'hui qui achètent de la nourriture pour leurs besoins alimentaires quotidiens. Les terres de la sous-préfecture de Hiré semblent être aujourd'hui pour les industries d'exploitation minière car toutes terres abritant de l'or reviendront à ces industries.

Les productions de riz et de manioc avant des activités minières (2001-2002) sont supérieures à celles après les activités minières (2016-2023). La production de riz (2001-2002) qui était de 45000 t sur une superficie de 2000 ha soit un rendement de 2,25 t par ha est passée de (2016-2023) à 1500 t sur une superficie de 765 ha, soit une réduction de 3000 t. Cette baisse des productions de riz et de manioc s'explique par le fait que les industries minières de Bonikro et de Hiré se sont accaparées des plus grandes parties terres agricoles favorables des populations riveraines et le recrutement massive de paysans valides dans ces mines.

Aussi, en raison de l'intensité des activités minières dans la sous-préfecture de Hiré, la qualité de l'eau a été réduite. 83% de la population de la ville de Hiré trouvent la qualité de l'eau de consommation moins bonne et 17% surtout ceux des villages trouvent la qualité de l'eau de consommation mauvaise. Il faut dire que les eaux de robinets et de puits contiennent du calcaire (selon les analyses) nocive pour la santé de la population.

2.3-Stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Hiré

2.3.1-Adoption de nouvelle technique agricole plus productive

Dans la sous-préfecture de Hiré, jadis la production agricole se pratiquait sur de grandes surfaces afin de répondre aux besoins alimentaires des populations. C'est une agriculture itinérante sur brûlis consommatrice de

grandes surfaces de terres. Aujourd'hui avec le développement des activités d'exploitation minière, il est nécessaire d'adopter un nouveau système agricole plus productif et durable sur des petites parcelles. Ainsi, avec l'utilisation des intrants et la valorisation des nouvelles plantes agricoles sur de petites parcelles de terre, l'on va augmenter la production pour une alimentation saine des populations élevées. Aussi, des mesures incitatives apportées à la population et des encadrements des paysans devront permettre à la mise en valeur des immenses bas-fonds afin de réduire la dépendance de l'importation du riz. Ceci permettra d'augmenter la production du riz afin d'assurer sa disponibilité car il est l'aliment le plus consommé par la population.

2.3.2- Organisation des producteurs agricoles dans le vivrier

Aujourd'hui la production du vivrier dans la sous-préfecture de Hiré connaît une véritable chute suite à l'empiètement des espaces favorables au détriment des installations minières. Ainsi, il faudrait mener des actions concertées sur le plan foncier comme consacrer uniquement les bas-fonds pour les cultures maraichères et du riz et mettre en place un système qui leur permettra d'obtenir un crédit contre une garantie sous forme de stock alimentaire. De même, organiser le système de vente et créer des valeurs ajoutées aux produits agricoles en les transformant afin de contrebalancer le poids attractif des activités d'exploitation minière. Cela emmènera la population surtout les jeunes à s'intéresser de nouveau à ce secteur vivrier source de revenus financiers et gage de la sécurité alimentaire.

2.3.3-Amélioration de la qualité du réseau routier de la sous-préfecture de Hiré

Le bitumage de l'axe Hiré-Divo, Hiré-Oumé et Hiré-Taabo est l'une des préoccupations des populations. Ceci permettrait aux transporteurs de disposer de produits alimentaires sur les marchés de la sous-préfecture. En effet, l'état des routes est un véritable obstacle à l'acheminement des produits alimentaires par des camions dans la sous-préfecture de Hiré provoquant naturellement la cherté des produits sur les marchés. Par ricochet, l'amélioration de l'état des routes de Hiré permettra de faciliter l'approvisionnement des aliments de base (le riz importé) et la réduction des prix des denrées alimentaires sur les marchés.

2.3.4-Amélioration de la qualité de vie des populations de Hiré

La qualité de vie des populations de Hiré surtout celle des campements comme Konankro, Bonikro et Bandamankro. La formation de nouveau groupe de solidarité dans ces villages et campements et l'introduction d'un système de micro-crédits constituent des éléments importants pour améliorer le niveau de vie des populations. En effet, ce système permet d'accroître les ressources financières des femmes en les encourageant à entreprendre dans des activités comme l'élevage, le commerce. Ce système de micro-crédit permettra aux personnes ayant perdu leur espace agricole de financer des projets d'activités économiques afin d'avoir des revenus pour subvenir à leurs besoins.

2.3.5-Amélioration de la quantité et la qualité de l'eau

La ville de Hiré disposant d'un château d'eau, la population insiste sur la qualité donc le renforcement du dispositif de traitement afin d'avoir une eau de consommation plus saine

Au niveau de la qualité et de la quantité de l'eau de consommation, dans les villages et campements surtout à Bonikro et à Bandamankro, la population met l'accent sur la construction de châteaux d'eau afin de couvrir le déficit en l'eau potable.

2.3.6-Amélioration de l'état de santé des populations de Hiré

Avec l'exploitation minière industrielle, la qualité de l'air dans la sous-préfecture de Hiré s'est dégradée. La poussière et la fuite de gaz toxique dans l'air provoqués par ces industries minières entraînent des maladies comme le rhume, les infections respiratoires et la fièvre typhoïde. Face à cette situation, il est recommandé de faire le bitumage des voies d'accès routières afin de réduire les poussières, d'adopter des mesures réduisant la fuite de gaz toxiques dans l'air et construire des centres de santé urbaine et rurale. En effet, Les infrastructures sanitaires de la sous-préfecture de Hiré sont vétustes et sont inexistantes dans certains villages et campements comme Bouakako, Konankro, Bandamankro et Bonikro. Il faut simplement réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes en leur dotant d'équipements, du personnel qualifiés et construire de centre de santé à Bonikro et Bandamankro afin d'éviter le déplacement des populations de ces localités pour acquérir des soins de santé pour des meilleures conditions de vie.

III. CONCLUSION

A l'échelle de la sous-préfecture de Hiré, il existe deux types d'exploitation minière comme c'est le cas sur tous les sites miniers du pays. L'extraction minière industrielle est une activité formelle régie par des lois utilisant des matériaux et méthodes modernes pour recueillir l'or tandis que l'exploitation minière artisanale est une activité informelle dont la plupart des outils et méthodes utilisés sont rudimentaires. Elles se pratiquent de

façon concomitante sur cet espace et ont un véritable impact sur la sécurité alimentaire attirant ainsi l'attention des autorités locales sur les besoins alimentaires des populations. En effet, l'exploitation minière dans son ensemble se développe au détriment des activités agricoles en ce sens que des parcelles de terrains sont soit expropriées par les industriels soit délaissées par les riverains qui s'adonnent aux activités artisanales. Ce sont plus de 1000 ha de parcelle à Bonikro et 800 ha à Hiré anciennement occupée par les cultures agricoles, des jachères et les campements qui ont été cédée aux industriels. Avec la mise en service de l'exploitation minière en 2008, les superficies et les productions agricoles notamment le binôme café-cacao source de revenus dans la région ont connu une réduction considérable. De 20000 t de cacao sur une superficie de 35000 ha, on est passé à 2526 t sur une superficie de 3522 ha et de 2200 t de café sur une superficie de 3000 ha, on est passée à 600 t sur une superficie de 847,07. La baisse de la production de cacao et du café dans la sous-préfecture de Hiré s'explique par la destruction de plus en plus élevée des superficies de plantation de cacao et du café suite à l'extension des activités d'exploitation minières, surtout industrielle. En effet la mine de Bonikro a dévoré l'espace agricole des populations riveraines, estimé à 847,07 hectares. Ainsi, 150 paysans initialement propriétaires de ces terres ont été partiellement ou totalement expropriés et indemnisés. L'emprise des opérations de la mine de Hiré s'étend sur 640 hectares pour plus de 1000 exploitants expropriés entraînant des contraintes économiques importantes aux paysans. Nombreux, sont des paysans aujourd'hui qui achètent de la nourriture pour leurs besoins alimentaires quotidiens. Les terres de la sous-préfecture de Hiré semblent être aujourd'hui pour les industries d'exploitation minière car toutes terres abritant de l'or reviendront à ces industries. De même, les productions de riz et de manioc avant les activités minières sont supérieures à celles après les activités minières. La production de riz qui était de 45000 t sur une superficie de 2000 ha est passée à 1500 t sur une superficie 765 ha, soit une réduction de 3000 t. Cette baisse des productions de riz et de manioc s'explique par le fait que les industries minières de Bonikro et de Hiré se sont accaparées des plus grandes parties terres agricoles favorables des populations riveraines et le recrutement massive de paysans valides notamment des jeunes dans ces mines.

Aussi, en raison de l'intensité des activités minières dans la sous-préfecture de Hiré, la qualité de l'eau a été dégradée. 83% de la population de la ville de Hiré trouvent la qualité de l'eau de consommation moins bonne et 17% surtout ceux des villages trouvent la qualité de l'eau de consommation mauvaise. Il faut dire que les eaux de robinets et de puits contiennent du calcaire (selon les analyses) nocive pour la santé de la population. Malgré les mesurés prises par les autorités locales, cette situation de précarité alimentaire a entraîné dans la sous-préfecture de Hiré, la dégradation du niveau de vie, la hausse des prix des denrées alimentaires, la réduction de la ration alimentaire plongeant ainsi plus de 70% des ménages dans une situation d'insécurité alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. ANADER, 2016, « Tendances des activités agricoles dans la sous-préfecture de Hiré », Janvier 2016, Divo, 16p.
- [2]. Analyse d'une insécurité alimentaire à Fodio... KONAN Le Journal des Sciences Sociales N° 21 – Décembre 2019, 37 P
- [3]. ANZOUETO. (2006): Les IDE entreprises minières canadiennes: le défi 3 des droits des autochtones au Guatemala. UQAM. [En ligne, www.poisant.uqam.ca. Consulté le 20/10/2013.
- [4]. ALLOU Tolla Espoir, 2015, Exploitation de la mine d'or de Hiré dans la région du Loh Djiboua et impact socio-environnemental, Mémoire de Master, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, 149 p
- [5]. Burkina Faso, Rapport final, 69p Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales(2004) : L'industrie minière : impacts sur la société et l'environnement, Hersilia Fonseca, Montevideo, Uruguay, 180 p.
- [6]. BAMBA YACOUBA, 2012, Évolution des impacts de l'exploitation de la mine d'or de Bonikro (Côte d'Ivoire) sur les ressources en eau, mémoire de master, Université 2IE, 44 p.
- [7]. Consulté le 02/10/2021. Hppt:// De l'agriculture à l'orpaillage-Analyse d'une insécurité alimentaire à Fodio (Nord Côte d'Ivoire). K.H.KONAN. Dans le journal des sciences sociales N° 21-Décembre 2019 P.39
- [8]. DIAGNE, 2013, Sécurité alimentaire et Libéralisation agricole, Thèse de doctorat ès Sciences Economiques, Université Nice Sophia Antipolis, 323 p.
- [9]. DJANGBEDJA MINKILABE., (2011), Dynamiques végétales et stratégies de restauration dans les carrières abandonnées de phosphates et de calcaire au Sud du Togo. Thèse de doctorat de l'Université de Lomé, 189p.
- [10]. DGMI (Direction Générale des Mines), 2014, tableau des permis miniers en Côte d'Ivoire, 1p.
- [11]. FATY MAHAMADOU. « Boom aurifère et dynamiques entre Sénégal, Mali et Guinée »,
- [12]. INS (Institut National de la Statistique), 2014, « recensement général de la population et de l'habitat 2014.
- [13]. KOUADIO KOUASSI NICOLAS, 2016, «Exploitation minière, facteur de recompositions socioéconomiques dans la sous-préfecture de Hiré (côte d'ivoire)», In : European Scientific Journal, Vol.12, No.12, pp.287-304.
- [14]. KOUASSI KOBENAN CHRITIAN VENANCE, 2018, Exploitation aurifère et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Hiré, Mémoire de Master, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte-d'Ivoire, 262 p
- [15]. MARADAN DAVID., OUEDRAOGO BLAISE. (2011) : Analyse économique du secteur des mines liens pauvreté et environnement, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie du Burkina Faso, Rapport final, 69p Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales(2004) : L'industrie minière : impacts sur la société et l'environnement, Hersilia Fonseca, Montevideo, Uruguay, 180 p
- [16]. Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales(2004) : L'industrie minière : impacts sur la société et l'environnement, Hersilia Fonseca, Montevideo, Uruguay, 180 p.
- [17]. LUCIEN THUNE., (2011): L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso : une chance pour une population rurale pauvre? EchoGéo, n°17/ 2011, [en ligne] <http://echogeo.revues.org/12535>. Consulté le 17/01/ 2013.
- [18]. VILLENEUVE et FERRAND., (2013) : L'industrie minière et le développement durable, Chaire de Recherche et Intervention en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi, 74 p